

GUIDE DU TRI 2023

—
Les stars du tri
c'est VOUS!



EMBALLAGES ET PAPIERS

→ Vidés, en vrac et non imbriqués

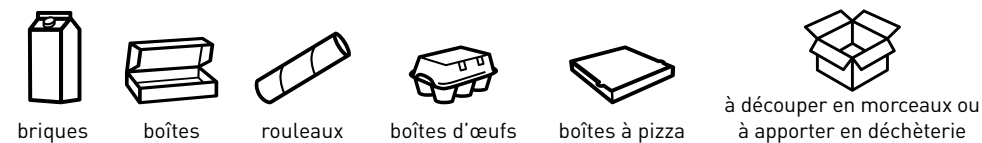
Tous les emballages plastiques



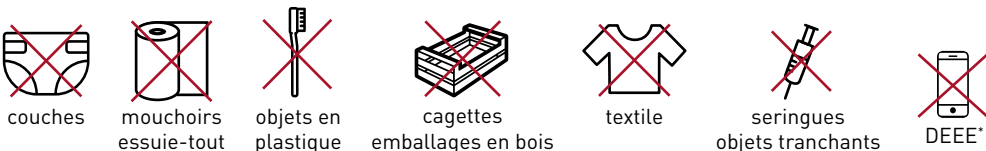
Tous les emballages en métal



Tous les emballages en carton



LES INTERDITS



* déchets d'équipement électrique et électronique

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → mercredi

BOIS D'ARCY → mardi

BOUGIVAL → mercredi

BUC → mercredi

CHÂTEAUFORT → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY → mercredi

JOUY-EN-JOSAS → jeudi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → mercredi

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → mardi + jeudi

Violet, Rose, Orange → mardi (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Vert (anciennement Rocquencourt) → mardi

LES LOGES-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → jeudi

NOISY-LE-ROI → mardi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → mercredi

Mail, Village, Louvois, Europe → jeudi

VERSAILLES → mardi + jeudi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → vendredi

QUAND SORTIR
SON BAC ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



ORDURES MÉNAGÈRES

→ En sacs fermés, par exemple :



couches



mégots



litière



cotons
tiges



petits pots de fleurs
jardinières en
plastique



sacs
aspirateur



objets en
plastique



CD, DVD
cassettes VHS



vaisselle
cassée



mouchoirs
essuie-tout
lingette

LES INTERDITS



verre



textile



DEEE*



déchets
toxiques



seringues
objets tranchants



ampoules
néons

* déchets d'équipement électrique et électronique

La tarification éco-responsable

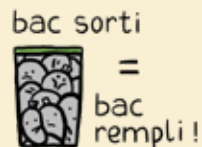
Déployée depuis 2021 dans 8 communes* pilotes, la tarification éco-responsable est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets. Elle est calculée en fonction du volume d'ordures ménagères et du nombre de fois où elles sont collectées.

L'objectif : augmenter le tri de 30% et réduire d'environ 20% la production d'ordures ménagères pour préserver l'environnement et le cadre de vie.

* Bougival, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'École, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas et Châteaufort



LE PETIT GESTE EN +



Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place :

ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !

→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → **lundi + vendredi**

Collectifs → **lundi + mercredi + vendredi**

BIÈVRES → mardi + vendredi

BOIS D'ARCY → lundi + jeudi

BOUGIVAL

Orange → **mardi**

Bleu → **mardi + vendredi**

BUC → mardi + vendredi

CHÂTEAUFORT → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY

Pavillons → **mardi**

Collectifs → **mardi + vendredi**

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → **vendredi**

Orange → **mardi + vendredi**

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,
Saint François d'Assise, Centre
→ **lundi + vendredi**

Châtaigneraie, Feuillaume,
Petit Beauregard → **mardi + samedi**

Gressets → **mardi + vendredi**

LES LOGES-EN-JOSAS

→ **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → **vendredi**

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → **lundi**

Collectifs → **lundi + jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Violet → **lundi + mercredi + vendredi**

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose, Orange → **lundi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert (anciennement Rocquencourt)
→ **lundi + mercredi + vendredi**

RENNEMOULIN → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → **vendredi**

Orange → **mardi + vendredi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → jeudi

(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ **lundi + vendredi**

Mail, Village, Louvois, Europe
→ **mardi + samedi**

VERSAILLES

→ **lundi + mercredi + vendredi**

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → lundi + jeudi

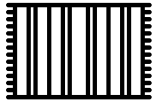
QUAND SORTIR
SON BAC PLEIN ?
**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !**



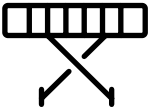
ENCOMBRANTS

→ A déposer devant son domicile* ou en déchèterie

*sans gêne pour le passage, 2m³ maximum par habitation



tapis, moquette



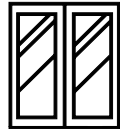
ferraille



jouets non électriques



pots de fleurs en plastique



miroirs, vitres objets coupants (à emballer soigneusement)



literie



fauteuils

Mobilier :



Pour les recycler ou permettre leur réemploi : déchèteries, magasins volontaires, don à des associations de l'économie sociale et solidaire

LES INTERDITS



pots de fleurs jardinières en terre cuite ou amiante



gravats



palettes



pièces automobiles



peintures solvants



textile



DEEE*

* déchets d'équipement électrique et électronique

Attention !

Les déchets d'équipement électrique et électronique (ou DEEE) sont **INTERDITS** à la collecte des encombrants !!!

Lave-linge, ballons d'eau chaude, aspirateurs, réfrigérateurs ne sont pas ramassés avec les encombrants. Ces appareils ménagers contiennent des matériaux valorisables et substances polluantes.

Ils portent le sigle de la poubelle barrée qui indique qu'ils doivent être collectés séparément (cf. page 12).



→ JOURS DE COLLECTE

(à sortir la veille au soir)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

BAILLY → 3^e jeudi

BIÈVRES → 2^e jeudi

BOIS D'ARCY → 3^e mercredi

BOUGIVAL → dernier jeudi

BUC → 1^e vendredi

CHÂTEAUFORT → dernier vendredi

FONTENAY-LE-FLEURY

Vert → dernier mercredi

Orange → dernier jeudi

JOUY-EN-JOSAS → 2^e lundi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Beauregard → 1^e vendredi

Centre, Châtaigneraie, Petit Beauregard → 2^e vendredi

Sablons, Bourg, Feuillaume, Gressets → 3^e vendredi

Jonchère, Saint-François-d'Assise → dernier vendredi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → 2^e et 4^e mercredi

LES LOGES-EN-JOSAS → dernier vendredi

Rue Charles de Gaulle → 2^e lundi

NOISY-LE-ROI → dernier lundi

RENNEMOULIN → 3^e jeudi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Nord → 2^e mercredi

Sud → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Pavillons → 3^e jeudi

Collectifs → 3^e mercredi

QUAND SORTIR SES ENCOMBRANTS ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I. VGP !



VERSAILLES

Notre Dame / Ermitage → lundi
St-Louis / Satory / Chantiers Ouest

→ mardi

Porchefontaine / Montreuil / Chantiers Est

→ jeudi

Clagny / Jussieu → vendredi

VIROFLAY

Rive Droite → 1^e lundi

Rive Gauche → 1^e mercredi

DÉPÔT SAUVAGE,
C'EST VOUS QUI PAVEZ LE
NETTOYAGE ...



VÉGÉTAUX



→ Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse



feuilles mortes



fleurs coupées



sapins



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardinerie) ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes
objets en bois



terre
cailloux



pots de fleurs
jardinières



épiluchures
fruits, légumes



sacs
biodégradables
ou compostables

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.

En appartement ou en maison, trois solutions gratuites sont proposées pour composter :

- **Pour les habitants possédant un jardin :** Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).
- **Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :**
 - L'Agglo peut mettre en place une aire de compostage, sous réserve d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés
 - Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Cette pratique permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

S'INSCRIRE
À UNE FORMATION ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



ou rendez-vous sur :
bit.ly/lecompostage



→ JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 51). Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY Pavillons → mardi (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → lundi (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → mercredi

BOUGIVAL → lundi

BUC → lundi

CHÂTEAUFORT → lundi

FONTENAY-LE-FLEURY → lundi

JOUY-EN-JOSAS → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons, Centre → lundi

Jonchère, Feuillaume → mardi

Saint François d'Assise → en point de regroupement

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → lundi

LES LOGES-EN-JOSAS → lundi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

NOISY-LE-ROI → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → mardi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE → lundi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Pavillons, ZAC Louvois → mardi

Collectifs → pas de collecte

VERSAILLES → mercredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → mardi

QUE FAIRE DE
SON SAPIN
APRÈS LES FÊTES ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !



EMBALLAGES EN VERRE

→ Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocaux



flacons



sans couvercle,
ni bouchon

LES INTERDITS



vaisselle
faïence



objets en
terre cuite



ampoules
néons



verres



porcelaine



miroirs
fenêtres



**EN BORNE
DE COLLECTE**
entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement

(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → 1^e et 3^e jeudi

- Mail, Village, Louvois, Europe → 2^e et 4^e jeudi

Inutile de laver
avant de jeter !



TROUVER LA
BORNE DE COLLECTE
PRÈS DE CHEZ SOI ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !

ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



TEXTILES

→ Propres et secs, en sacs fermés (moins de 30L)

Selon son état, le textile collecté sera réutilisé, recyclé ou valorisé.



vêtements
même abîmés



chaussures
liées par paire



Linge de maison
(draps, rideaux...)



petites maroquineries
(ceintures, sacs à main...)



linge de
toilette

**EN BORNE VÊTEMENTS
OU ASSOCIATIONS**



LE RELAIS



LES INTERDITS

vêtements mouillés et souillés,
chiffons sales et humides,
moquettes, produits non textiles,
matelas et sommiers, toiles cirées...

MOBILIER

→ Les meubles usagés peuvent être recyclés !



Le 1 pour 1
pensez-y !

Pour tout achat d'un
nouveau mobilier, le
revendeur est tenu de
reprendre votre ancien.



tables



littérie



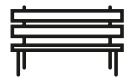
fauteuils



chaises



rangements



jardin



couettes



oreillers



coussins



sacs de couchage



surmatelas



EN DÉCHÈTERIE (BUC, BOIS D'ARCY OU CARRIÈRES-SUR-SEINE)
Offrez une seconde vie à votre mobilier



Éco-mobilier est un éco-organisme, à but non lucratif, créé en décembre 2011
pour la collecte et le recyclage du mobilier usagé.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité)



→ A apporter en points de collecte ou en déchèterie

Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



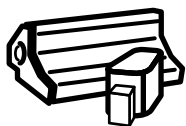
écrans
téléviseurs,
ordinateurs



petits appareils
audio, vidéo, téléphones, aspirateurs,
jouets à pile ou à batterie



gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs,
ballons d'eau chaude, cuisinières,
micro-ondes, chauffages



cartouches d'encre

**POUR VOS
PETITS APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS
PLUS DE 30 POINTS
DE COLLECTE À DISPOSITION**



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
T.R.I. VGP !**

ou rendez-vous sur
bit.ly/pointsdecollecte



Le 1 pour, 1 pensez-y!

↳ Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel. Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.



PERMANENCES *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod) → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 2^e et 4^e samedi | 9h/12h30

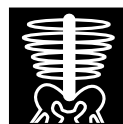
VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30

DÉCHETS DANGEREUX

→ A apporter en points de collecte ou en déchèterie

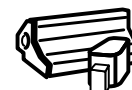
Ces déchets nocifs et polluants ne doivent pas être déposés sur la voie publique ! Ils seront en partie traités par l'éco-organisme agréé



radiographies



peintures
solvants



cartouches
d'encre



piles batteries



extincteurs



produits
dangereux



huiles de
vidange



ampoules,
néons

LES INTERDITS



Déchets de santé
et médicaments :
à déposer en pharmacie



PERMANENCES *(non assurées les jours fériés)*

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du Jumelage → 1^e samedi | 9h/13h (sauf en août)

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Square Jean Houdon → 2^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
9 rue Vauban → 2^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30
Marché place Saint-Louis → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3^e samedi | 14h/17h30 (sauf en août)
86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30
Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Écu de France) → 1^e samedi | 8h30/12h30

DÉCHETS DE SANTÉ

→ Les déchets de santé (piquants, coupants ou tranchants) présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou d'emballages et papiers.**

Plus d'informations : www.dastri.fr



Lancette et auto-piqueur à barillet



Seringue type IMIJECT



Aiguille seule



Micro perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix2 vial



Cathéter tout en un type MIO



Stylo aiguille sertie ou rétractable



Seringue avec aiguille solidaire



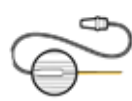
Aiguille à stylo



Autopiqueur



Applicateur



Cathéter



EN PHARMACIE

Exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement



OÙ DÉPOSER SES DÉCHETS DE SANTÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I. VGP !



ou rendez-vous sur bit.ly/pointsdecollecte

MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON
(hors produits vétérinaires)



Sans emballage carton et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments (sauf les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)



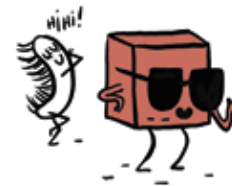
Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « **Mon armoire à pharmacie** »

EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET

Et si avec l'Agglo vous relevez le défi zéro déchet ?
Pas facile ? Complicé ? Astreignant ? Fastidieux ? Et pourtant !
Connectez-vous sur versaillesgrandparc.fr/defi-zero-dechet

JE ME LANCE !

Dès aujourd'hui, je peux moi aussi participer à la réduction du gaspillage, grâce à quelques gestes simples !



Je fais ma vaisselle avec du savon de marseille pur



Je privilégie le savon aux gels douches



J'équipe ma boîte aux lettres d'un « Stop-Pub »



Je bois l'eau du robinet



Je donne les vêtements que je ne souhaite plus mettre (borne « Le Relais »)



J'utilise des sacs réutilisables ou un panier pour aller faire les courses

LE PETIT GESTE EN +



Un cadeau à faire ? J'offre un spectacle ou une activité plutôt qu'un bien matériel



Retrouvez plus d'une cinquantaine d'eco-gestes pour réduire vos déchets dans le guide pratique « En route vers le zéro déchet » !

Rendez-vous tous les lundis et jeudis, sur la page Facebook de Versailles Grand Parc pour découvrir d'autres astuces et recettes et devenez membre du groupe Facebook « En route vers le zéro déchet à Versailles Grand Parc ».



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (accès payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.



Toute demande devra être accompagnée de :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger : bit.ly/formulaireVGP)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois et sont valables 5 ans.

Maximum 20 passages par an par foyer sans limitation de volume (sous réserve des disponibilités de stockage). Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

→ DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY Accessible à tous les habitants

📍 Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

🕒 du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les jours fériés

→ DÉCHÈTERIE DE BUC Accessible à tous les habitants

📍 83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

🕒 lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les jours fériés

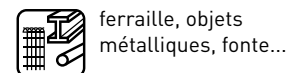


Financée par :

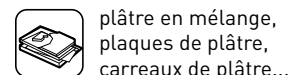


→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)

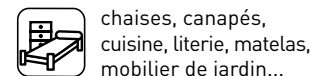
MÉTAUX



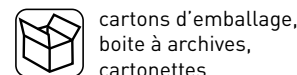
PLÂTRE



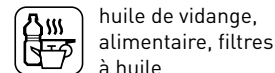
MOBILIER écomobilier



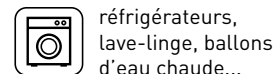
CARTONS



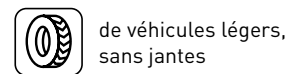
HUILES



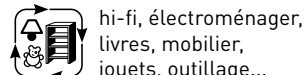
GROS ÉLECTROMÉNAGER EcoLogic



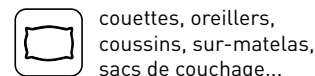
PNEUMATIQUES



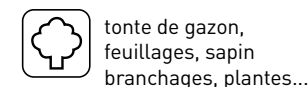
RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI



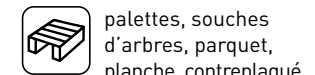
COUETTES, OREILLERS écomobilier



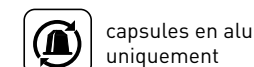
VÉGÉTAUX



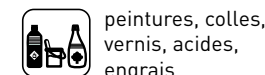
BOIS



CAPSULES DE CAFÉ



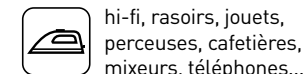
DÉCHETS CHIMIQUES EcoLogic



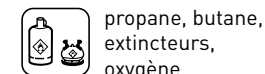
SANTÉ



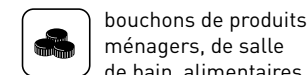
PETITS APPAREILS EcoLogic



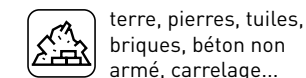
BOUEILLES DE GAZ



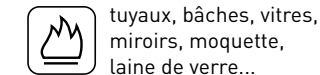
BOUCHONS PLASTIQUES



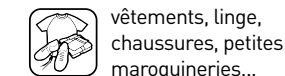
GRAVATS



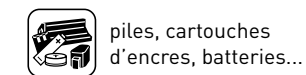
TOUT VENANT



TEXTILE Re_fashion



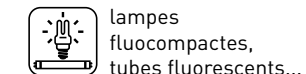
DÉCHETS DANGEREUX



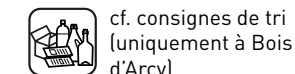
ÉCRANS EcoLogic



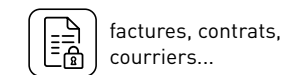
NÉONS, AMPOULES ecosystem



EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE



DOCUMENTS CONFIDENTIELS



→ DÉCHETS INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...

AUTRES DÉCHÈTERIES

→ ÉCOPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

- 📍 27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)
- 🕒 du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 3m³/semaine

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



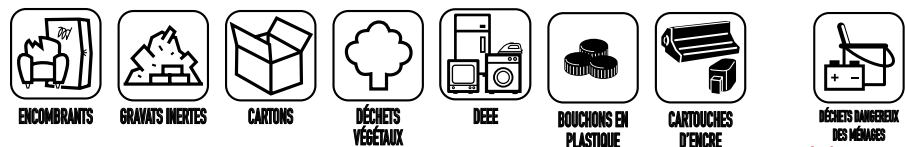
→ DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles

- 📍 14, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt
- 🕒 du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30 le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc 20 passages maximum par an par foyer, **limite de 3m³/passage**.

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



dépôt autorisé uniquement le samedi

→ DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

- 📍 1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine
- 🕒 du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus) le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus) Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique : demande en ligne sur macarte.sitru.fr ou en direct au bureau du SITRU avec dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (le mardi et le vendredi, de 9h à 12h).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

Déchets acceptés (liste détaillée sur sitru.fr)



→ MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

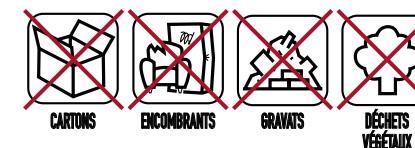
- 📍 23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay
- 🕒 lundi de 8h à 12h - mercredi de 13h30 à 17h - samedi de 9h à 12h Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés



Déchets refusés



ATTENTION : limitation des pots de peinture à 50 litres/apport

ADOPTEZ L'APPLI T.R.I. VGP!

—
L'application dédiée au **Tri**, au **Recyclage** et à l'**Information**
sur la **Gestion** de vos déchets !

Sur smartphones et tablettes,
saisissez votre adresse et accédez :

- à votre calendrier personnalisé
- aux notifications et infos utiles
- aux bornes de collecte à proximité



**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI
T.R.I VGP !**



Un doute ? Consultez le guide du tri des
déchets en ligne sur : www.triercestdonner.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

VersaillesGrandParc.fr
f t y i n c